corps... Se retrouvante en ses extrêmes douleurs, et voyante le sang en si grande abondance couler de son corps », elle prit recours à Dieu et à sainte Marie-Madeleine. Soudain les tourments cessèrent. Elle fit venir Mainsent, qui ordonna une chambre tranquille. « Et par l'application d'eau grégorienne, étancha le sang, adoucit les douleurs, et peu à peu resserra les plaies »[1].

Lors de sa délivrance finale, le 12 novembre, quand tout fut achevé, elle déclara à l'archevêque, en lui prenant la main : « Je suis aujourd'hui rendue et remise avec toutes mes Consœurs, comme vraie Religieuse. Et quant à ma nourriture, ... elle se laisse à votre discrétion, vous en êtes déchargé. Néanmoins, vous aurez soin de ma conscience tous les jours de votre vie[2] ».

Comme on voit, les interventions de sainte Marie-Madeleine appuient et dirigent mystérieusement celles de l'évêque. La même sainte procura aussi des extases. On peut noter un progrès régulier dans le cours de son action. Sa présence est d'abord ignorée de la patiente qu'elle protège ; elle se manifeste ensuite à elle en des apparitions silencieuses (10 avril et 28 juin 1584) ; le 25 août, elle parle et dicte le billet ; elle parle encore aux apparitions suivantes (10, 12 et 13 novembre), mais le 12 elle procure une extase prolongée, et de même le 6 janvier 1585. Ce jour-là, elle lui fit reconnaître dans ses interventions les signes auxquels on distingue les apparitions divines de celles que simule le démon, selon la doctrine traditionnelle dans l'Église. Extase prolongée encore le 12 novembre ; Jeanne est avertie de l'heure du suprême combat et de son issue décisive ; une autre encore le 6 janvier suivant. Un esprit tâtillon remarquera que chaque fois quelque chose trahit l'extase et provoque des questions pressantes. Le 10 avril 1585, par exemple, elle fond en larmes et mouille le bréviaire du célébrant qui était au lieu où elle s'appuyait... « Qui fut cause qu'il lui demanda le sujet de son deuil et larmes ». Le 12 novembre, Mainsent l'aperçut ravie en extase, la voyant étendre les bras et joindre les mains par plusieurs fois. Il lui parla et la tira par les bras, mais n'en put tirer aucune réponse. Peu après la religieuse, toujours en extase, prononça quelques versets de psaume, bien adaptés à son cas présent et avec une mimique expressive. Notons à ce propos que depuis quelques mois, l'évêque lui faisait apprendre le psautier sous la direction d'un prêtre[3].

L'extase du 6 janvier 1586, en la chapelle du couvent, resta

1. *Discours*, p. 70 s. ; p. 68 s.
2. *Discours*, p. 84 s. ; p. 80-82.
3. *Discours*, p. 57, 75, 69 ; p. 54, 72, 66.